



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 décembre 2024 à 14h30

Le Conseil Municipal de la Commune des SALLES SUR VERDON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Denise GUIGUES, Maire en exercice.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 décembre 2024

PRESENTS :

Alain BATTAGLINI	1 ^{er} adjoint
Sébastien BOVERO	Conseiller municipal
André GUIGUES	2 ^{ème} adjoint
Denise GUIGUES	Maire
Alina ORANGE	Conseillère municipale
Julien PAULET	Conseiller municipal
Gilles PERRIER	Conseiller municipal

ABSENTS :

Michel BLAIN	3 ^{ème} adjoint
Damien FIROUD	Conseiller municipal

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION :

Chantal ROGER-ROBERT	Conseillère municipale
----------------------	------------------------

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 7

Votants : 8

N° 42/2024 – DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

VU l'article L.1612-11 du code général des collectivités territoriales

VU la nomenclature budgétaire et comptable M49

VU la délibération N°12/2024 du Conseil Municipal en date du 28 mars 2024 approuvant le budget de l'eau et l'assainissement

Décision modificative N°1 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2024 :

Madame Le Maire explique au Conseil Municipal que les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

Sur demande du Trésor Public, Madame Le Maire propose la décision modificative suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT / DEPENSES



CHAPITRE	DESIGNATION	MONTANT DES CREDITS OUVERTS AVANT DM	DECISION MODIFICATIVE	MONTANT DES CREDITS OUVERTS APRES DM
CHAPITRE 011 <i>Article 6071</i>	CHARGES A CARACTERE GENERAL <i>Compteurs</i>	99 580	-1000	98 580
CHAPITRE 042 <i>Article 6811</i>	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS <i>Dotations aux amortissements</i>	42 000	+ 1000	43 000

SECTION INVESTISSEMENT / RECETTES

CHAPITRE	DESIGNATION	MONTANT DES CREDITS OUVERTS AVANT DM	DECISION MODIFICATIVE	MONTANT DES CREDITS OUVERTS APRES DM
CHAPITRE 13 <i>Article 1313</i>	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT <i>Départements</i>	38 700	-1000	37 700
CHAPITRE 040 <i>Article 28181</i>	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS <i>Installations générales</i>	42 000	+ 1000	43 000

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

APPROUVE les modifications telles que proposées ci-dessus

VALIDE la décision modificative n°1 du budget eau et assainissement 2024

DONNE tout pouvoir à Madame Le Maire pour réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération

Fait et délibéré aux SALLES SUR VERDON

Les jours, mois et ans susdits

Le Maire,

Denise GUIGUES

